



Patrick LEMASLE

Député de la Haute-Garonne - 7^e circonscription
~~Conseiller Général du Canton de Montesquieu-Volvestre~~

Nos réf. : PL/LR

Montesquieu-Volvestre, le 7 janvier 2016,

Madame,

Dans un récent courrier, vous m'avez fait part de vos inquiétudes concernant l'installation des compteurs Linky. Je vous en remercie.

Le compteur Linky a pour objectif de remplacer nos anciens compteurs électriques bleus, avec pour unique objectif de « consommer moins et mieux ».

Entre 2016 et 2021, ce sont 35 millions de compteurs qui seront installés chez les particuliers et dans les entreprises.

Le compteur Linky permettra :

- de favoriser la transition écologique (maîtrise de sa consommation) ;
- d'encourager la transition numérique (modernisation des compteurs).

Les 30 millions de consommateurs seront les premiers bénéficiaires de l'opération. Fini les interventions à domicile : relevés de consommation, changement de puissance du compteur et modification du contrat se feront à distance. Les factures ne seront plus établies sur la base d'une consommation estimée et régularisées tous les six mois, mais sur la consommation réelle. Les interventions pourront se faire beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui.

Autre élément important : lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client. ERDF financera l'achat et la pose des compteurs, tous « made in France ». L'opérateur l'amortira par les économies réalisées (suppression de la relève des compteurs, limitation des fraudes, meilleure gestion du réseau...).

.../...



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Patrick LEMASLE

Député de la Haute-Garonne - 7^e circonscription

~~Conseiller Général du Canton de Montesquieu-Volvestre~~


Le nouveau compteur plus performant, permettra au réseau électrique français de mieux assurer l'équilibre indispensable entre production et consommation, afin d'anticiper les pics de consommation.

Le nouveau compteur n'entrave en rien la liberté individuelle de chacun. Les données sont recueillies dans le respect de règles de confidentialité, sous le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Quant aux critiques de certaines associations sur les risques sanitaires des ondes émises, le compteur Linky ne communique ni par Wi-Fi ni par GSM. De même, il est très au-dessus des normes européennes, grâce à un système de courant porteur en ligne performant.

Alors que vient de se clôturer le sommet mondial pour le climat à Paris et que les pays s'engagent pour la transition énergétique, chaque outil doit contribuer à préserver notre environnement et développer notre économie verte.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

 Patrick LEMASLE